

Cher(e) collègue,

Comme je m'y étais engagée en fin de semaine, j'ai rencontré cet après-midi, avec Caroline Rattier et Benjamin Vételé, la délégation des représentants du personnel à laquelle j'ai proposé la mise en œuvre d'un plan d'actions relatif aux différents sujets portés par les revendications exprimés la semaine dernière. Si certaines demandes urgentes peuvent faire l'objet d'une résolution rapide, d'autres en revanche nécessitent un temps de travail plus long.

Comme je l'ai également rappelé cet après-midi à l'occasion de la rencontre avec les personnels, je suis convaincue que la résolution des problèmes ne passe pas par des évictions brutales mais bien par la recherche de solutions concrètes au malaise exprimé par les personnels de l'université.

Je veux y consacrer le temps nécessaire et, malgré des moyens contraints, y apporter des réponses de fond.

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous une [proposition de calendrier d'actions](#) inscrites dans trois temporalités distinctes selon la nature des demandes et le traitement qu'elles requièrent. Vous trouverez également en pièce jointe le document qui a été remis ce jour aux organisations aux organisations syndicats.

Parmi les actions à court terme dont la mise en œuvre sera amorcée avant la fin de l'année civile :

- l'identification des causes de souffrance au travail évoquée par certains collègues apparaît primordiale. C'est pourquoi je souhaite que soient organisés conjointement, une expertise externe pourrait être réalisée par l'ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) et le recueil, en interne, d'informations relatives aux conditions de vie et de travail à l'université. Les instances statutaires telles que le CHSCT, le CT et le CA seront convoquées dans les semaines à venir pour être consultés sur des propositions.

En tout état de cause, il appartiendra au comité technique d'avoir le dernier mot quant à l'opportunité de consultation de l'ARACT en fonction de leur proposition de prestation et de son coût pour l'établissement.

Parallèlement la direction générale des services et le directeur de cabinet de la présidente rencontreront, dès cette semaine, les services de la DEVU et de la DIPEFAS en entretiens individuels ou collectifs ;

- les difficultés de la DEVU liées aux vacances de postes ont été immédiatement prises en compte et à partir du travail déjà effectué par les services, la totalité des postes sera pourvue dans les prochains jours (pour une prise de fonction sous quinzaine) ;
- la répartition de l'enveloppe indemnitaire supplémentaire dédiée à la mise en œuvre d'une politique indemnitaire – selon le principe de répartition égalitaire entre titulaires et contractuels – fera l'objet d'une concertation organisée dès lundi 5 novembre afin que les modalités d'attribution puissent être définies au plus tard le 15 novembre, pour versement sur les paies de décembre

Un comité technique exceptionnel se tiendra le 13 novembre prochain. Il aura à se prononcer sur l'ensemble des éléments discutés dans les groupes de travail ci-dessus.

D'autres revendications feront l'objet de chantiers à « moyen terme ». Des tables rondes thématiques seront organisées selon un périmètre et un calendrier dont les conclusions devront intervenir avant la fin du premier trimestre 2013. Une présentation de l'avancement des travaux

devant le conseil d'administration et le comité technique sera régulièrement programmée.

Le travail de ces tables rondes s'articulera autour des quatre thèmes :

- la politique indemnitaire, soit la revalorisation des primes statutaires, le réexamen de la grille indiciaire, la revalorisation des postes de catégorie C ;
- la politique de ressources humaines et l'évolution des carrières, soit la question des contrats étudiants et le réexamen de la grille indiciaire de recrutement applicable à l'ensemble des agents ;
- les conditions de travail, soit la mise en œuvre des conclusions de l'audit ;
- l'organisation du travail.

Enfin l'organisation et l'amélioration du dialogue social et de l'action sociale feront l'objet de chantiers de travail à « long terme », soit avant la fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2013.

Réaffirmant ma volonté de travailler à la résolution des problèmes exposés, je souhaite y associer la communauté au travers de ses représentants élus, de ses instances et de ceux et celles d'entre vous qui souhaitent s'impliquer pour l'amélioration des conditions de vie et de travail à l'université.

Danielle TARTAKOWSKY